



## Aubagne : fermeture des autoroutes A50 – A501 – A502 pour travaux

Dans le cadre des travaux d'aménagement d'une voie réservée aux bus, des fermetures d'autoroutes sont programmées sur la commune d'Aubagne durant les nuits du 15 au 18 mars 2021 inclus.

### Dans le sens Toulon – Marseille

- **Fermeture les 4 nuits du 15 au 18 mars 2021 inclus de 21h00 à 6h00 :**
  - **A50** : fermeture totale dans le sens Toulon → Marseille, de la fin du réseau autoroutier national géré par Vinci Autoroutes jusqu'à la bretelle d'entrée n° 5 dite *La Penne sur Huveaune* ;
  - **A501** : fermeture totale dans le sens Aubagne → Marseille, de l'échangeur n°7 dit des *Solans* jusqu'au convergent avec l'autoroute A50 ;
  - **A502** : fermeture totale dans le sens Aubagne → Marseille, du giratoire dit de *La Bourbonne* jusqu'au convergent avec l'autoroute A50.

Ces interruptions de circulation permettront de réaliser la dernière couche de roulement en Béton Bitumineux Très Mince (BBTM) sur les autoroutes A50 et A501, la pose de boucle de comptage (*pour réguler le trafic*) sur l'A501 et l'A50 puis la signalisation horizontale et verticale associée à la création de cette voie bus.

**Des déviations seront mises en place pour permettre aux usagers de rejoindre les autoroutes vers Marseille depuis l'A501 (via la D2 notamment) en suivant les itinéraires pré fléchés S32, comme l'illustre le plan-ci-dessous.**

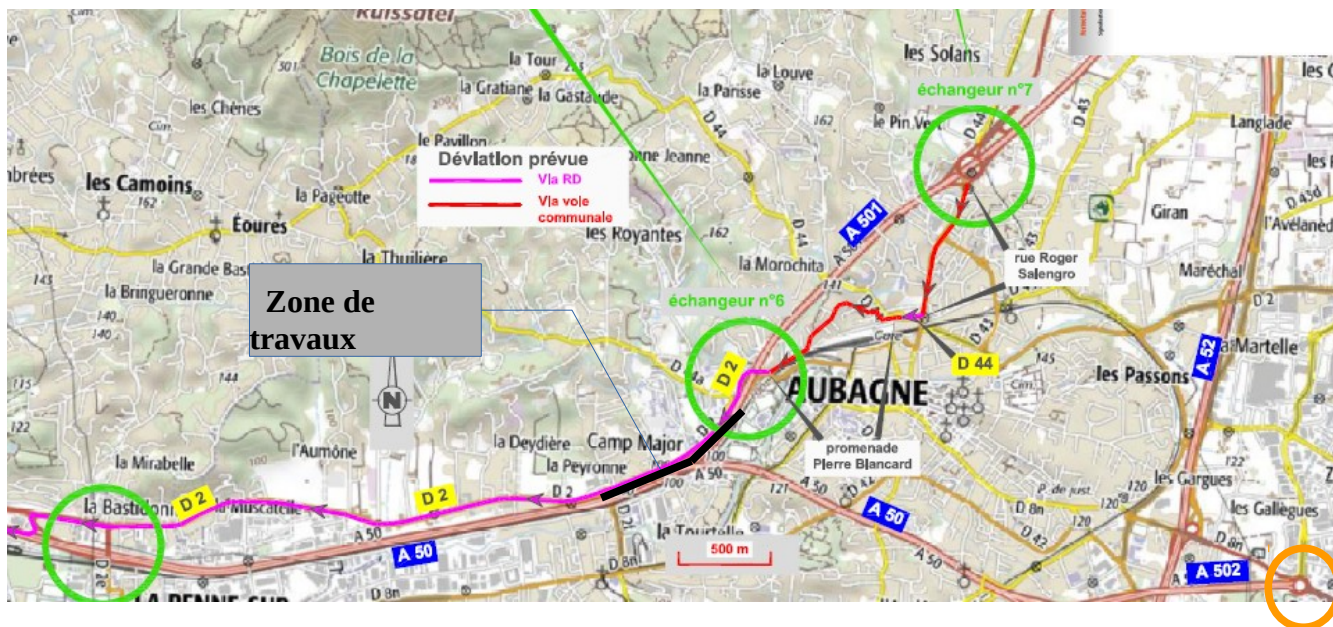
**Les usagers empruntant l'A502 à destination de Marseille seront invités à emprunter l'itinéraire pré-flêché S32 depuis le giratoire de La Bourbonne.**

*Pour toute demande presse, merci de l'adresser à [pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr](mailto:pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr)*

**Service Régional de la Communication Interministérielle**

04 84 35 40 00 | [www.bouches-du-rhone.gouv.fr](http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr) | [www.paca.gouv.fr](http://www.paca.gouv.fr)





*Aux abords du chantier et des déviations,  
les usagers de la route sont invités à la plus grande prudence  
en restant vigilants et en adaptant leur vitesse.*

Pour toute demande presse, merci de l'adresser à [pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr](mailto:pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr)

**Service Régional de la Communication Interministérielle**  
04 84 35 40 00 | [www.bouches-du-rhone.gouv.fr](http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr) | [www.paca.gouv.fr](http://www.paca.gouv.fr)

